



PI 5059 - Ppl 4540
Dépôt : M. Ben Fayot
17.07.2003

3

MOTION

La Chambre des Députés

- considérant que la loi de 1987 a organisé le secteur de la recherche au Luxembourg et que celle de 1999 a complété ces structures par le Fonds national de la recherche ;
- considérant que le projet de loi 5059 abolit les institutions d'enseignement supérieur auxquelles s'adossaient le CRP Henri Tudor (IST) et le CRP Gabriel Lippmann (CUNLUX) depuis leur création par les règlements grand-ducaux respectifs du 31 juillet 1987;
- considérant la volonté affichée du gouvernement de promouvoir la recherche-développement en tant que créneau économique et d'y consacrer 0,3% du PIB d'ici 2005 ;
- considérant que le potentiel de tout système de recherche repose sur l'ampleur des investissements consentis mais aussi sur une masse critique suffisante au niveau des chercheurs et des étudiants ;
- considérant que l'approche retenue dans le projet de loi 5059 portant création de l'Université de Luxembourg comporte le risque réel d'une fragmentation de la recherche, voire l'apparition d'une concurrence dommageable entre les CRP et les secteurs de la recherche dans l'Université du Luxembourg

invite le Gouvernement

- à préciser quelle sera la situation juridique des CRP Henri Tudor et Gabriel Lippmann après la mise en vigueur de la loi portant création de l'Université du Luxembourg,
- à clarifier le rôle de chacun des CRP en relation avec la future Université,
- à éviter de déstabiliser les acquis importants de la recherche et de l'innovation obtenus grâce à la loi de 1987, et
- à fédérer les instituts de recherche subventionnés par les deniers publics, autres que les CRP, dans une structure intégrée à l'Université du Luxembourg.

13/07/03
[Signature]
Kueber

[Signature]
DELVAUX-STEHRER

[Signature]

G. Wohlfart

J.P. Klein